



COMMUNE DE DOURGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 avril 2025
N° 20250407DL28

Conseillers et Quorum

En exercice : 12

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Date d'envoi de la convocation : 25/03/2025

Date d'affichage : 25/03/2025

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 7 avril à 18h30,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire.

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
Mmes BOURDIN Danielle, TERRAL Patricia, M. COLLOT Adrien, Adjoint.
Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne, MONTAGNÉ Isabelle,
MM. MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

Excusés : MM. BARTOLO Thibaud, BEILLARD Adrien

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Gisèle HERNANDEZ, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Quorum : Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Vu le résultat de clôture de l'année 2024,
Vu la délibération en date du 7 avril 2025 portant affectation du résultat,
Vu les propositions de Mme BOURDIN Danielle, adjointe en charge des finances,
Vu l'ensemble des documents budgétaires transmis lors de la convocation du conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Primitif Lotissement 2025 comme suit :
 - 980 000.00 € pour la section d'investissement
 - 595 184.66 € pour la section de fonctionnement
- **MANDATE** Mme le Maire pour toutes démarches relatives à cette affaire

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,

Gisèle HERNANDEZ

Affiché en Mairie le 9 avril 2025

Le Maire,

Dominique COUGNAUD

